Etude de cas : La Cagette, coopérative de consommateurs à Montpellier

Dossier professeur

GROUPE DE TRAVAIL RESSOURC'ESS – JUIN 2020

Thèmes étudiés :

- **La création d'entreprise** : Pourquoi et comment créer une coopérative de consommateurs ?
- **La prise de décisions** : Comment mettre en place la démocratie dans une organisation ?

Les phases de travail individuel alternent avec des moments en petits groupes et en classe entière. Ce dossier propose des informations et des commentaires pédagogiques à destination des professeurs. Les fiches pédagogiques précèdent les documents de travail à destination des élèves.

Document professeur

Table des matières

Eclairage d'ensemble : l'histoire de La Cagette de 2015 à 2019 1

Résumé du dispositif pédagogique 2

Comment introduire la séquence auprès des élèves ? 3

Phase 1. Contexte : Octobre 2015, création de l'association Les amis de La Cagette 3

Document élève n°1 4

Phase 2. Commencer l'activité du supermarché coopératif 5

Document élève n°2 6

Phase 3. Explorer la notion de fonctionnement démocratique 8

Document élève n°3 9

Eclairage pour la phase 3 : 2019, éléments réellement mis en place pour un fonctionnement démocratique par La Cagette 10

Phase 4. Retours en classe entière 11

Eclairage d'ensemble : 12

La Cagette, comment calcule –t-on les prix de vente ? 12

La Louve fixe ses prix différemment 12

En 2019, La Cagette, fonctionne-t-elle avec des subventions ? 13

Quelle est la place du bénévolat à La Cagette en 2019 ? 14

***Eclairage d'ensemble* : l'histoire de La Cagette de 2015 à 2019**

La Cagette est un supermarché coopératif ouvert depuis septembre 2017 à Montpellier.

À l'origine il y avait...
À Brooklyn, quartier de New York, **la Park Slope Food Coop** (PSFC) a été fondée en 1973. En tant que coopérative alimentaire, l'un de ses objectifs est d'être un « agent d'achat de ses membres ». Seuls les adhérents de la coopérative peuvent y faire leurs achats. Ils doivent y effectuer environ 3 heures de travail par mois. Environ 90 salariés y travaillent au quotidien.
90% des produits vendus sont bio et une grande partie sont locaux.
Le conseil d'administration est composé de 5 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Celle-ci se réunit tous les mois. Les coopérateurs sont environ 16 000.

Soutenu et inspiré par la PSFC, à Paris, **la Louve**, a commencé à s'organiser en 2010. un supermarché coopératif a ouvert ses portes début 2016 dans le 18ème arrondissement. En 2017, il compte 6 000 membres.

Un des fondateurs de *La Louve* a participé activement à la construction de ce projet parisien. Il s'installe à Montpellier en 2015 et avec quelques copains il décide d'y lancer un projet du même genre : **La Cagette**.
Leurs objectifs sont :

- permettre à chacun d'améliorer son alimentation quels que soient ses moyens et ses convictions ;
- développer en commun des filières transparentes et durables. ;
- stimuler la production agricole de qualité sur les territoires en proposant de nouveaux débouchés correctement rémunérés pour les agriculteurs ;
- construire un projet culturel autour des thématiques de la nourriture et de la consommation ;
- faire vivre une organisation démocratique.

Le chemin déjà parcouru :
Le 6 septembre 2017, la coopérative La Cagette de Montpellier ouvre son supermarché au 19 boulevard Clémenceau.
En Janvier 2019, un an et demi après son ouverture, la Cagette réunit environ 2300 coopérateurs, vend 3000 références produits issus de 90 fournisseurs. Elle emploie 6 salariés et réalise plus de 50 000 euros de chiffre d'affaire/semaine ce qui lui permet d'espérer atteindre l'équilibre financier dès sa deuxième année d'existence.
C'est un véritable exploit dans un secteur économique aussi concurrentiel que celui des grandes et moyennes surfaces et un espoir pour tous les projets de coopérative de consommation en construction. Pour en arriver là, un travail formidable a été abattu par une nuée de coopérateurs qui ont investis des milliers d'heures de bénévolat et de l'argent (240 000 euros de capital) !
En 2019, elle poursuit une réflexion de fond sur le fonctionnement de structures démocratiques.

Document professeur

Résumé du dispositif pédagogique

	Titre	Organisation de la classe	Objectifs	Support utilisé	Durée
1	**Introduction de la séquence** *Signaler le décalage historique de la vidéo*	Classe entière	Présenter le cas et ses enjeux	Vidéo de La Cagette https://lacagette-coop.fr/page/homepage et cliquer sur « vidéos »	*Vidéo : 1mn 40* 10 mn
2	**Phase 1** **Analyse du contexte** *Octobre 2015, création de l'association Les amis de La Cagette*	Travail individuel écrit	Poser le contexte : productivisme, crises alimentaires. Un nouveau besoin émerge : redonner sens et valeur à l'alimentation en encourageant une nourriture saine et accessible à tous.	Document élèves phase 1 *1 page*	20 mn
3	**Phase 2** **Commencer l'activité de La Cagette** *6 septembre 2017, ouverture du supermarché coopératif « La Cagette »*	Travail de groupe : réunions et exposés	Provoquer une réflexion sur les choix à faire et sur les engagements de La cagette. En même temps, créer une situation où la démocratie est difficile à mettre en œuvre.	Document élèves phase 2 *2 pages*	30 min
4	**Phase 3** **Construire la démocratie** *2019, construire un fonctionnement démocratique à La Cagette*	Travail en petits groupes : affiches et exposés	Explorer la notion de fonctionnement démocratique. La phase précédente a montré la difficulté de se mettre d'accord alors que La Cagette rassemble des coopérateurs très divers.	Document élèves phase 3 *1 page*	30 min
5	**Phase 4** ***Exploitation de la séquence*** *Qu'avez-vous appris ?* *Qu'est-ce que vous n'avez pas compris ?* *Quelles questions vous posez-vous ?*	Classe entière	Activité de théorisation. Comment reprendre le contrôle de notre alimentation ? Comment faire fonctionner une organisation démocratique	Pas de document Le professeur écrit l'essentiel au tableau.	20 mn
				Durée totale	***1h50***

Document professeur

Comment introduire la séquence auprès des élèves ?

Introduction **10 mn**

Avant que les élèves explorent le cas par eux-mêmes, le professeur leur donne des éléments d'information. Sur la page d'accueil du site lacagette-coop.fr on trouve une vidéo très courte sur l'origine de ce supermarché coopératif.

Le ton de la vidéo est un peu décalé puisqu'elle est en noir et blanc et s'appuie sur des images des années 60 ! Les élèves doivent la regarder au 2eme degré !
Le professeur vérifiera que le contenu a été compris.
Il explique aussi que la séquence sera vécue sous forme coopérative.

Support

Video 1mn 40

Pourquoi et comment animer le travail individuel ?

Phase 1. Contexte : Octobre 2015, création de l'association Les amis de La Cagette

20 mn

Objectifs
Poser le contexte :
Définir le productivisme, rappeler les crises alimentaires.
Un nouveau besoin émerge :

- redonner sens et valeur à l'alimentation en encourageant une nourriture saine et accessible à tous.
- Reprendre le contrôle de son alimentation.
- Montrer l'intérêt ? La nécessité ? d'un fonctionnement démocratique…

Problématique
Les supermarchés classiques proposent des prix bas mais pas la qualité… et y acheter enrichit les actionnaires…
Les magasin bio sont bien mais trop chers et pas assez locaux.

Consigne 1 : *En octobre 2015, ces quatre amis souhaitent informer par email tous leurs contacts locaux… pour leur proposer de rejoindre l'association.*
A leur demande, rédigez cet email. Utilisez vos connaissances personnelles, les documents ci – joints et les éléments de la vidéo du projet.

Document élève n°1

Phase 1. *Contexte : Octobre 2015, création de l'association Les amis de La Cagette*

TRAVAIL INDIVIDUEL ECRIT

Situation

En sortant d'un magasin bio très insatisfaits parce que les produits sont très chers et pas forcément locaux, quatre copains discutent autour d'un sympathique apéro.

Ils sont excédés par la « malbouffe » et consternés d'enrichir les actionnaires des grandes surfaces. Ils souhaitent s'approvisionner en produits bio et locaux à des prix accessibles à tous les consommateurs et « justes pour les producteurs. Ils veulent prendre en mains le contrôle de leur alimentation.

Ils décident alors de créer l'association « Les amis de La Cagette » qui va préparer l'ouverture du supermarché coopératif « La Cagette » à Montpellier.

Consigne 1

En octobre 2015, ces quatre amis souhaitent informer par email tous leurs contacts locaux… pour leur proposer de rejoindre l'association.

A leur demande, rédigez cet email. Utilisez vos connaissances personnelles, les documents ci – joints et les éléments de la vidéo du projet.

1945 – 1980 Le productivisme

Le productivisme désigne un système économique qui cherche avant tout à réaliser un maximum de production, le moins cher possible, sans se soucier de la qualité.

Les années 1950

A la fin de la 2nde guerre mondiale, la faim est une préoccupation majeure. L'Etat encourage un mode de production productiviste. Cette logique est poursuivie par la PAC (politique agricole commune) au niveau européen.

Les années 1970

L'exode rural vide les campagnes et remplit les villes. La mondialisation entraine une baisse des prix alimentaires et crée des normes. Ainsi la consommation alimentaire s'uniformise : Coca, Nutella, pain industriel…

Les grandes enseignes (hypermarchés)

Les circuits de distribution organisent **un accès de masse** à l'alimentation, du producteur vers le consommateur.

1- Les grandes enseignes (hypermarchés Auchan, Carrefour, Système U, Leclerc, Casino, Intermarché…) ont un rôle économique très lourd puisqu'elles assurent plus de 70 % de l'approvisionnement alimentaire en France. Le reste étant réalisé par les petits commerçants indépendants en boutiques ou sur les marchés.

2- Elles se livrent entre elles à une concurrence féroce. Elles se concentrent pour faire pressions sur les producteurs et faire baisser les prix. Du coup la qualité des produits baisse. Elles vendent de plus en plus par internet. Les caisses sont automatisées. Le commerce se déshumanise.

En même temps la pauvreté augmente. Les plus démunis ont difficilement accès à l'alimentation.

Les crises alimentaires récentes

La qualité de l'alimentation pose question autour de 3 crises :

-crise agricole avec la disparition des petits producteurs ;

-crise environnementale avec l'épuisement des sols et la pollution ;

-crise sanitaire : huile frelatée, maladie de la vache folle, lait Lactalys pollué…

De nouveaux circuits de distribution « courts » apparaissent. Il est temps de redonner sens, valeur et confiance à l'alimentation.

D'après le rapport Conseil Economique Social et Environnemental 2016

Le consommateur citoyen

En créant l'association La Cagette, les quatre amis cherchent à mettre au point un modèle alternatif à la grande distribution dans le but de reprendre le contrôle de leur filière d'approvisionnement alimentaire. L'enjeu est à la fois :

- d'encourager une agriculture locale, respectueuse de la santé et de l'environnement ;
- de favoriser une nourriture saine et accessible à tous ;
- De faire vivre une organisation démocratique et non lucrative ;
- De remettre de la relation humaine dans la consommation.

Document professeur

Pourquoi ce travail en petits groupes ?
Comment l'animer ?

Phase 2. Commencer l'activité du supermarché coopératif

30 min

Travail de groupe 15 min, compte-rendu 3 min par groupe

Objectifs
Provoquer une réflexion sur les choix à faire et sur les engagements de La cagette.
En même temps, créer une situation où la démocratie est difficile à mettre en œuvre puisque les personnages ont des visions très différentes des produits à commercialiser.

Problématique
6 septembre 2017, ouverture du supermarché coopératif « La Cagette ».
Recherche de fournisseurs et choix de produits à vendre. Confrontation de projets basés sur les mêmes valeurs mais divergents sur la mise en œuvre.

Mise en place
La classe s'organise en groupes d'au moins 5 personnes : Malika, Anne, Julien, Jérémie et un ou plusieurs observateurs.

Consigne 2 : Mettez en commun des arguments du mail que vous venez de rédiger.

Consigne 3 : Répartissez-vous les rôles. Chacun des 4 personnages doit défendre les arguments correspondant à son profil. Ils doivent se mettre d'accord sur 2 types de tomates à commercialiser. *Voir document de travail n°2 page 1.*
L'observateur repère le mode de prise de décision. *Voir document de travail n°2 p2*. Il fera un court compte rendu à la classe. 3 mn par groupe.

Document élève n°2

Phase 2. Commencer l'activité du supermarché coopératif
TRAVAIL DE GROUPE – RÉUNIONS ET EXPOSÉS

6 septembre 2017, ouverture du supermarché coopératif « La Cagette »

Situation : *L'association« Les amis de la Cagette » créée pour préparer l'ouverture d'une coopérative a réussi son projet en associant près de 1000 membres qui apportent 100 000 € de capital et y travaillent bénévolement au moins 3 heures par mois. « La Cagette » ouvre en septembre 2017 à Montpellier et embauche 6 salariés. Elle commercialise 800 références de produits. En tant que coopérateur, vous travaillez bénévolement dans l'équipe approvisionnement qui contacte des fournisseurs, gère les stocks, négocie les prix… tout en restant cohérente avec le mode de fonctionnement et les objectifs de La Cagette.*

La classe s'organise en groupes d'au moins 5 personnes : Malika, Anne, Julien, Jérémie et un ou plusieurs observateurs.

Consigne 2 Mettez en commun les arguments du mail que vous venez de rédiger.
Consigne 3 Répartissez-vous les rôles. Chacun des 4 personnages doit défendre les arguments correspondant à son profil. Ils doivent se mettre d'accord sur 2 types de tomates à commercialiser. Voir document de travail
L'observateur repère le mode de prise de décision. Voir document de travail. Vous ferez un court compte rendu à la classe.

À qui peut acheter La Cagette ?

Aux centrales d'achat, aux grossistes, aux semi grossistes, aux marchés d'intérêt nationaux et bien sûr aux producteurs locaux.

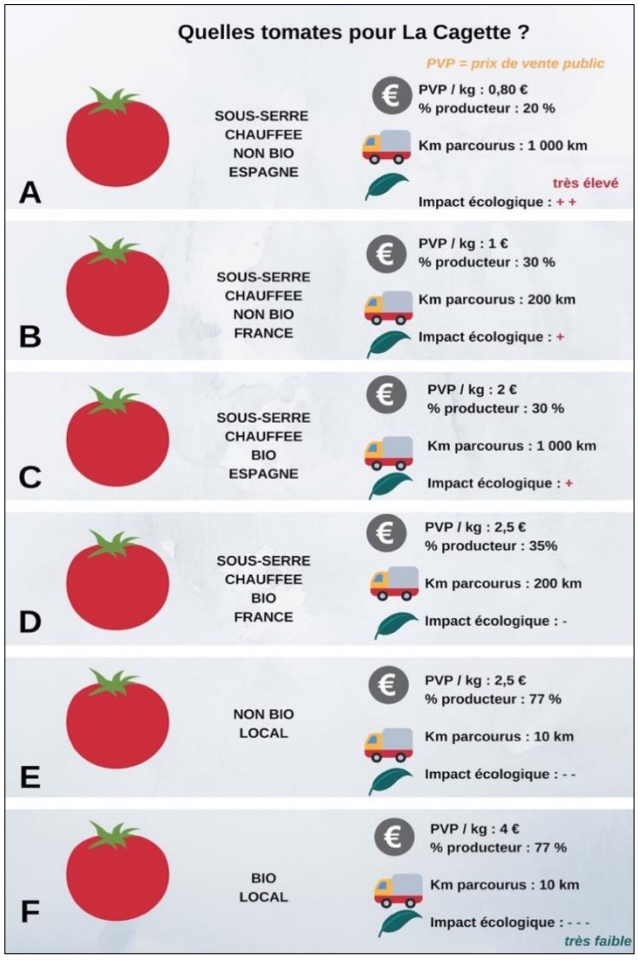

Que veulent les coopérateurs ?

Malika est une championne de l'approvisionnement bio local. Elle dit qu'elle ne supporterait pas que la Cagette achète du non bio ou parfois du non local. Elle veut acheter de la viande de producteurs qui aiment leurs bêtes. Elle cherche la pureté.
Anne habite à côté de La Cagette. Elle est indifférente à l'impact de l'alimentation sur l'environnement. Elle veut pouvoir acheter des produits pas chers et bons. Ses enfants raffolent du Nutella et du Coca.
Julien vit avec les minima sociaux. Il a besoin de produits bons mais pas chers et si possible bio. Il demande des légumes bio mais au final, il choisit plutôt les poireaux non bio et pas chers.
Jérémie veut des avocats et du café équitables rémunérant correctement les producteurs. S'il ne les trouve pas ici, il ira en chercher dans la grande distribution.
Interview des coopérateurs par les auteurs

D'après les statuts de La Cagette

Ce que nous voulons :
1/ favoriser le développement de filières de production durables, respectueuses de l'environnement et des hommes.
2/ permettre à chacun et chacune quel que soit son revenu d'améliorer sa consommation selon ses moyens et ses convictions.
3/ faire vivre une organisation réellement coopérative et démocratique en respectant la règle : « un homme = une voix ».

Document élève n°2

Phase 2 Travail de groupe ***Commencer l'activité***

Document de travail collectif pour Malika, Anne, Julien et Jérémie

Quels sont les 2 types de tomates que vous allez commercialiser à La Cagette ?

A	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**

Pourquoi ? Donnez au moins 3 arguments :

Document de travail pour l'observateur (ou les observateurs)

Nombre de prises de parole		total
Malika		
Anne		
Julien		
Jérémie		

Qui donne le plus grand nombre d'arguments ? Lesquels ?

Comment le choix des 2 types de tomates a-t-il été fait ? Est-ce que tout le monde était d'accord ?

Pensez-vous que ce choix a été de façon démocratique ? Pourquoi ?

Pourquoi ce travail en petits groupes ?
Comment l'animer ?

Phase 3. Explorer la notion de fonctionnement démocratique

30 mn

Objectifs
Explorer la notion de fonctionnement démocratique.

Problématique
La phase précédente a montré la difficulté de se mettre d'accord alors que La Cagette rassemble des coopérateurs très divers. Comment organiser un fonctionnement démocratique ?

Mise en place
La classe s'organise à nouveau en petits groupes.

Consigne 4
Rédigez vos réponses aux 3 questions ci-dessus sur une affiche.
1 Dans le travail précédent, est-ce que tout le monde a participé à la décision ?
2 Est-ce que ça vous a paru positif ? Négatif ?
3 D'après vous comment La Cagette peut-elle être plus efficace économiquement tout en améliorant son fonctionnement démocratique ? (Formulez 3 conseils).

Document élève n°3

Phase 3. Explorer la notion de fonctionnement démocratique
TRAVAIL DE GROUPE – AFFICHES ET EXPOSÉS

2019, construire un fonctionnement démocratique à La Cagette

Situation : La coopérative de consommation La Cagette se développe. En janvier 2019, elle dépasse les 2000 coopérateurs. Mais à cette date, son projet de trouver de nouvelles formes de démocratie active et participative n'est pas encore abouti. Pour le moment tout le monde décide de tout. Ceci provoque des blocages, des pertes d'énergie et d'efficacité. Les obstacles actuels à la démocratie sont bien identifiés :

1 *Toutes les personnes n'ont pas le même niveau de formation ni d'informations. Certaines connaissent bien les situations, d'autres non. Et pourtant tout le monde a le même poids dans la prise des décisions.*
2 *Certaines personnalités cherchent à imposer leur point de vue sans écouter les autres.*
3 *Certains veulent organiser le travail des autres sans y participer.*

Consigne 4

Consigne 4
Rédigez vos réponses aux 3 questions ci-dessus sur une affiche.
1 Dans le travail précédent, est-ce que tout le monde a participé à la décision ?
2 Est-ce que ça vous a paru positif ? Négatif ?
3 D'après vous comment La Cagette peut-elle être plus efficace économiquement tout en améliorant son fonctionnement démocratique ? (Formulez 3 conseils).

La démocratie

La démocratie est une forme d'organisation où tous participent aux décisions. Elle s'organise à travers plusieurs formes, par exemple, le vote, le consentement, le consensus.

Consensus :
Accord et consentement du plus grand nombre. Evite de faire apparaître les objections et les abstentions.
Consentement :
Action de donner son accord à une action, à un projet.

Extrait des statuts

La Cagette de Montpellier est une société coopérative par action simplifiée à capital variable (loi de 1947).
Elle a pour but la distribution de biens et services à ses membres. Cette distribution est mise en œuvre, gérée, et gouvernée par ceux-ci.

Le rôle des coopérateurs

Ils participent aux tâches trois heures par mois et sont les seuls propriétaires, les seuls décisionnaires et les seuls clients.
Ils décident ensemble selon le principe « Une personne = une voix ».
Ils ne sont pas de simples consommateurs, ils sont des citoyens à la recherche de solutions collectives.
Actuellement 60% sont des femmes.

Extraits du manuel des membres de La Cagettes valeurs :

Nos valeurs
On cherche le consentement de tous. Il n'y a pas de liens hiérarchiques.
2-Pour permettre l'engagement du plus grand nombre la coopérative s'est organisée en comités par exemple le comité « recrutement », le comité « suivi des salariés », le comité « financement », le comité « approvisionnement ».
2- L'Agora rassemble tous les coopérateurs qui le souhaitent une fois par mois.
3- L'AG se réunit une fois par an pour valider (ou pas) les grandes orientations et réélire la présidence.

D'après le manuel des membres de La Cagette 2017

La présidente ou le président est élu tous les ans. Il a tous les pouvoirs. Il est responsable devant l'AG et devant les tiers.

Document professeur

Eclairage pour la phase 3 : 2019, éléments réellement mis en place pour un fonctionnement démocratique par La Cagette

Les structures :

Alors que La Cagette s'inspire beaucoup de l'expérience de la Park Slope Food Coop de New York et de La Louve de Paris, elle ne met pas en place comme ces deux coopératives un conseil d'administration et préfère essayer de fonctionner avec une démocratie directe. Au bout de 2 ans et alors qu'elle passe le cap des 2000 coopérateurs, ce fonctionnement n'est plus tenable. Du coup plusieurs échelons de responsabilité sont créés.

- Chaque comité est animé par un responsable.
- Ces responsables se réunissent dans des pôles animés également par un responsable.
- Les responsables de pôles se réunissent une fois par mois dans une « table ronde ».

Par exemple, le comité « suivi des salariés » est compris dans le pôle « administration ».
Autre exemple : la ou le responsable du rayon bières, ayant besoin d'acheter la ou le responsable du rayon bières, ayant besoin d'acheter un stock de 5000€ de bières consultera l'avis de son Comité, du Pôle Approvisionnement et de la Table Ronde. Il ne consultera pas l'avis de l'ensemble des membres de La Cagette avant de prendre la décision d'acheter ce catalogue.

Tous les membres ont leur mot à dire sur les décisions concernant l'orientation de La Cagette en tant que projet politique et philosophique. Par exemple, une modification de l'objet social de La Cagette devra être validée en AG par tous les membres de la Coopérative, lors d'un vote à majorité absolue.

Les règles

-Les réunions sont ouvertes à tous les coopérateurs en tant que spectateurs mais n'y participent activement que ceux qui détiennent une responsabilité en lien avec les sujets traités.
-Les décisions sont prises par les personnes ayant pris la responsabilité de leur réalisation.
-Lorsqu'on prend une responsabilité, on a confiance sur le fait qu'on a le temps et les capacités nécessaires la réalisation de la mission.
-Il n'y a pas de chef (ni de soumis) à La Cagette : si un membre souhaite que quelque chose soit mis en place (ou que quelque chose change), il retrousse ses manches et prend la responsabilité de ce changement dans le cadre d'un comité.
-On attend des personnes responsables qu'elles aient une écoute active des autres coopérateurs.
-Dans les Comités, c'est l'individu responsable de chaque tâche qui prend les décisions correspondant à son rôle en s'appuyant sur les avis et réflexions de son Comité.
-Si un problème émerge dans un groupe, le responsable suscite une clarification des tâches et une meilleure prise de conscience des interactions entre ces tâches. En dernier recours, le responsable du Comité arbitre et réajuste la répartition des tâches.
-En cas de désaccord important, la charte d'animation des réunions est le document de référence à utiliser. Si le désaccord évolue en conflit, une médiation peut être organisée avec l'aide du Comité prévention – médiation. Le référent du comité peut venir présenter le problème à la Table Ronde.

Document professeur

Comment faire avancer la réflexion théorique ?

Comment exploiter l'ensemble de la séquence ?

Phase 4. Retour en classe entière

20 mn

Objectifs
Théoriser
Répondre collectivement aux questions qui fondent ce dispositif.

Problématique
Les participants ont beaucoup réfléchi et beaucoup discuté sur des situations précises. Cette phase permet de « tirer les fils » des 3 phases vécues individuellement ou en groupes.

Mise en place
Le professeur note les questions posées au tableau et bien sûr les éléments de réponse.
Le débat porte à la fois sur les contenus de la coopération et sur la façon coopérative de travailler qui vient d'être vécue.

Questions posées et débattues

Comment reprendre le contrôle de notre alimentation ?
Comment faire fonctionner une organisation démocratique ?

Qu'avez-vous appris ?
Qu'est-ce que vous n'avez pas compris ?
Quelles questions vous posez-vous ?

Document professeur

Eclairage d'ensemble :

La Cagette, comment calcule –t-on les prix de vente ?

Le taux de marge

Le taux de marge est le taux qu'on applique au prix d'achat versé au fournisseur pour calculer le prix de vente hors taxes. Il faut encore y ajouter la TVA pour obtenir le prix de vente public (tva comprise). **A La Cagette, le taux de marge est de 23% sur tous les produits**.

Le taux de TVA

En France il y a 4 taux de TVA :

- le taux normal est de 20 % (c'est le taux par défaut),
- le taux intermédiaire est de 10 % (ex : produits agricoles non transformés),
- le taux réduit de 5,5 % (ex, produits alimentaires)
- le taux particulier de 2,1 % (médicaments).

A La Cagette, les produits alimentaires sont taxés à 5,5% ; les produits d'entretien, d'hygiène et les alcools à 20%.

Le coefficient multiplicateur

C'est le coefficient qu'on applique au prix d'achat pour calculer directement le prix de vente public (TVA comprise). On le calcule de la façon suivante :

Coefficient multiplicateur = (1+ taux de marge) X (1+taux de TVA)

Par exemple :

- pour un produit soumis à la TVA à 5,5% La Cagette applique un coefficient multiplicateur de 1,298 au prix d'achat HT (Prix HT x 1,23 x 1,055 = prix de vente)
- pour un produit soumis à la TVA à 20%le coefficient multiplicateur est de :

c = 1,23 x 1,20 = 1,48

La Louve fixe ses prix différemment

La Louve est une coopérative de consommateurs à Paris. Elle fait une marge de 20%. Cependant elle applique une pré-marge sur les produits frais pour compenser les pertes, chose que ne fait pas La Cagette. En quoi ça consiste ? Ils calculent les pertes (produits périmés, vols…) et répercutent leurs montants sur le prix d'achat avant de rajouter la marge de 20%.

Par exemple :

- pour un produit soumis à la TVA à 5,5% ils appliquent un coefficient multiplicateur de 1,298 au prix d'achat HT x pourcentage de pertes (Par exemple, si ils estiment les pertes à 5% sur les fruits et légumes, ils font le calcul suivant sur tous les produits du rayon fruit et légumes :

  Prix d'achat HT x 1,05 (pertes) x 1,20 (marge) x 1,055 (TVA) = prix de vente)

En définitive, si l'on prend la marge récupérée par la Louve ou la Cagette globalement, cela revient sensiblement au même.

En 2019, La Cagette, fonctionne-t-elle avec des subventions ?

Le financement des salariés

L'association qui a préparé l'ouverture de la coopérative a eu 2 emplois aidés pendant un an. La Cagette a touché des « aides aux postes » lors de la création de la coopérative de la part du département. De plus la coopérative a eu 4 emplois aidés pendant un an. C'est une aide au lancement extrêmement substantielle.

Les investissements

Ensuite elle a obtenu 36 000 euros de subvention d'investissement de la part de la Région, alors que la coopérative fonctionnait déjà. Donc la Région paie 30% des dépenses d'investissement sur présentation de factures. C'est une petite cerise sur le gâteau. A ce jour La cagette n'a touché que la moitié de cette subvention car elle n'avait pas les moyens de financer les 70% restant. Elle ne va pas tarder à dépenser le reste.

L'autonomie depuis quelques mois

Aujourd'hui, après un an et un trimestre d'exercice, La Cagette est à l'équilibre budgétaire et nous ne dépendons plus d'aucune aide. Nous venons d'enregistrer notre premier trimestre bénéficiaire (800 € c'est rien du tout !) avec 6 salariés à taux pleins (au smic) et des remboursements d'emprunts qui ont commencé…. bref, c'est super !

Quelle est la place du bénévolat à La Cagette en 2019 ?

La règle est que chaque coopérateur travaille bénévolement 3 heures par mois.
Si un coopérateur ne fournit pas ce travail il n'a plus le droit de faire ses achats à la coopérative jusqu'à ce qu'il revienne travailler.
Certains coopérateurs s'engagent en plus dans des comités ce qui représente beaucoup d'heures.

Les coopérateurs « actifs » et les coopérateurs « dormants »
Depuis le début de la coopérative, la proportion des coopérateurs qui "participent", c'est à dire qui font leurs 3h et leurs courses, est de 70%.
Ce pourcentage est étonnamment stable depuis le début alors que des coopérateurs nombreux et avec des profils différents et entrent dans le projet.

Le travail d'encadrement des bénévoles
Les salariés passent un grand nombre d'heures à organiser et à encadrer le travail des bénévoles. Ceux-ci doivent apprendre à tenir la caisse, garnir des rayons, faire du nettoyage… Ce n'est pas si facile. Il faut un temps d'apprentissage et d'adaptation aux tâches.
En plus les bénévoles viennent pour soutenir l'activité de la coopérative mais aussi pour rencontrer du monde, discuter… Le rythme de travail n'est pas non plus celui de professionnels.
Peut-être que 6 salariés comme ceux de la Cagette, concentrés sur le travail de commande / achalandage / gestion / administration au lieu de passer du temps à former et à encadrer les coopérateurs non professionnels pourraient (peut-être) faire le travail de manière plus efficace que des centaines de présents 1 fois toutes les 4 semaines.

Cela dit, c'est une erreur de l'évaluer en ces termes puisque :
1/ les 6 salariés n'auraient pas pu ouvrir de boutique car ils n'auraient eu ni le capital (qui est apporté par les coopérateurs), ni les clients les coopérateurs), ni les subventions qui sont liés au caractère collectif du projet.
2/ au-delà des coopérateurs qui font leur 3h mensuelles et dont la rentabilité est parfois faible, la Cagette est le fruit de la participation de centaine de gens qui ont apporté gratuitement une valeur ajoutée et des compétences incroyables pour faire vivre un projet collectif et politique. Des avocats, des informaticiens, des employeurs, des maçons… qui n'auraient jamais aidé un autre projet de nature commercial.
3/ les coopérateurs ne trouveraient pas des salariés formés à bac plus 5 ou plus, travaillant avec passion comme caissiers, chefs de rayon, acheteurs, etc. en étant payé au smic.

Conclusion : la participation bénévole nous sert à faire du rattrapage technique par rapport à la grande distribution. C'est de la réappropriation citoyenne des outils de production.